

COMPTE RENDU DU CHSCT du 26 juin 2018

La CGT a lu une déclaration liminaire (reproduite au verso).

Le président du CHSCT, a répondu que : " les services de proximité appartenaient au passé car la DGFIP dispose d'autres moyens de communication. La fermeture de petites structures pour créer des entités plus importantes « était dans l'air ». Le regroupement de services permet un travail d'équipe, de meilleure qualité et génère plus de sécurité ".

- Approbation du procès verbal du 29/03/2018 : approuvé à l'unanimité.

- Suivi des travaux du Comité :

- DDFIP : des stores ont été posés en 2017 sur la partie basse des fenêtres côté parc. Un devis pour les fenêtres côté rue Hoche a été validé en co-financement.
- COSNE : les stores ne peuvent être réparés, une entreprise sera contactée pour leur remplacement.
- CLAMECY : le changement des joints des ouvrants n'étant pas possible, les agents ne souhaitent pas modifier l'agencement des bureaux. Depuis la réparation de la chaudière, la température est plus élevée dans le service.
- Trésorerie de Nevers : le Dr Roy s'est rendu à la trésorerie le 1^{er} mars pour étudier le problème de luminosité.
- Les devis d'exercices d'évacuation présentés n'ont pas été retenus compte tenu de leur coût. Ces exercices seront réalisés par l'assistante de prévention et le gestionnaire de chaque site.

- Rapport annuel du médecin de prévention :

Dans son rapport annuel, le médecin constate notamment une *demande croissante des interventions et visites médicales en raison des pathologies rencontrées, des situations difficiles des agents, des risques psychosociaux, des études de poste en vue d'aménagements.*

- Accidents de service 2018 :

1 accident de service, et 2 accidents de trajet.

- Examen des fiches de signalement :

Pas de nouvelle fiche depuis le dernier CHSCT.

- Etude des fiches des registres santé et sécurité au travail :

La CGT a remis en séance 2 fiches rédigées par des agents du CFP de Camille Baynac. Les problèmes exposés seront, néanmoins, étudiés.

- Suivi du budget et propositions de dépenses 2018 :

- COSNE : réfection du chemin d'accès au parking du personnel (co-financement à 50 %) : 1446,48 €,
- DDFIP : pose de stores sur le bas des fenêtres (co-financement à 50%) : 3594,78 €,
- trésorerie de Nevers : bras articulé : 145,56 €,
- trousses de secours pour les nouveaux secouristes : 147,51€,
- supports d'écrans : SIP de Nevers, trésoreries de St Pierre et Decize : 1483,20 €,
- CFP de Nevers : accroche béquilles : 69 €,
- caisse de la trésorerie de Nevers : mise en place d'une estrade et réhaussement du bureau. Après l'intervention de l'expert nommé par la CGT, le coffre-fort sera déplacé ce qui permettra un meilleur positionnement de l'imprimante : 1692,72 €. Après la réinstallation, il sera envisagé l'utilité d'un support pour le clavier ainsi qu'un radiateur,
- trésorerie de Nevers : 2 aménagements de poste (vidéo-loupe, casque) : 371,68 € et bureau-fauteuil : 1000 €.
- ENFIP :
Accueil : repositionnement des lames fixes « pare-soleil » : 1552,80 €,
Service e-formation : achat de dalles LED : 863,84 €.

- Dossiers de présentation des restructurations 2019 :

Ces dossiers ayant déjà été évoqués au dernier comité technique local et débattus avec l'ensemble des organisations syndicales, les représentants CGT étant contre ces projets de fermeture, ils n'ont pas souhaité s'exprimer à nouveau.

- Les dossiers immobiliers :

- installation de la paierie au 4^{ème} étage de la DDFIP : début des travaux prévu en septembre.
- la réinstallation des services compta, domaines et produits divers se fera après l'emménagement de la paierie. CFP Camille Baynac :
- caisse unique : les crédits étant débloqués, les travaux devront impérativement être réalisés avant la fin de l'année.
- le local de l'ATSCAF sera transféré dans la loge du gardien remplaçant ; celui de la mutuelle occupera une pièce du logement du gardien, le reste sera aménagé en salle de réunion. Il est envisagé que les locaux actuels de la mutuelle et de l'ATSCAF soient affectés au SPFE.

- Questions diverses :

La CGT a évoqué le cas d'une collègue de la Trésorerie de Nevers dont la demande d'un nouveau fauteuil est restée sans réponse.

La délégation des représentants du personnel était constituée de Mireille GUSO, Christine RAGUILLAT, Marie-Odile TALON et Daniel BRAHEMSCHA.



DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES 58

CHS-CT du 26 juin 2018

Les conditions de travail des agents de la DGFIP sont en constante dégradation depuis trop longtemps. La démarche stratégique et le plan d'adaptation des structures du réseau ont participé activement à la remise en cause des missions et des métiers de notre administration. Les réflexions en cours dans le cadre du Comité Action Publique CAP 2022 s'inscrivent dans cette tendance lourde. Si elles débouchent sur des décisions, elles aggraveront inévitablement les atteintes à la santé physique et psychique des agents des finances publiques. Tous les signaux d'alerte (baromètre social, fiches de signalement, déclarations d'accident de service, enquêtes et rapports des acteurs de prévention, droits d'alerte des représentants CHSCT, ...) en attestent. Les perspectives d'évolution des services, du maillage des implantations, des restructurations, des organisations du travail accentueront inévitablement les troubles déjà observés.

En effet, le dernier bilan social fait apparaître que 37% des agents ressentent un stress très important lié directement à leur charge de travail. Il devient urgent de s'attaquer enfin aux causes réelles du mal être au travail : suppressions d'emplois, fermetures et restructurations de postes ou services et réorganisations incessantes.

De plus, le rapport de la Cour des comptes tente de démontrer, par comparaison avec d'autres modèles, que le nombre d'implantations de structures de proximité est largement trop important. Pourtant, c'est bien l'accueil physique qui reste la voie privilégiée de contact pour les citoyens. C'est bien ce modèle de proximité que les Français réclament, alors que leurs dirigeants s'évertuent à le massacrer.

Le service public n'est-il pas justement là pour s'adapter aux besoins et aux exigences de la population ? La CGT considère que les suppressions d'emplois, au-delà de la souffrance qu'elles génèrent pour les agents, entraînent une véritable détérioration de la qualité de service au public. Pour la CGT, c'est bien en maintenant des structures de proximité et même en les développant que l'administration des Finances publiques peut être un formidable atout pour notre pays, tant pour les particuliers que pour les entreprises.

Les réflexions menées par le CAP 2022 sont des plus alarmantes pour l'administration fiscale, ses missions et ses agents. Il y est question de suppressions d'emplois, de restructurations, d'abandons et d'externalisations de missions. Ainsi, 20 000 postes seront supprimés dans les 5 ans. La CGT considère, elle, que si le ministère applique ces préconisations, nous allons droit dans le mur et nous connaissons malheureusement une recrudescence des risques psychosociaux.

Afin de restaurer les repères fonctionnels et professionnels, déjà fortement dégradés au cours de ces dernières années, la CGT demande un moratoire sur les réorganisations de services et les suppressions d'emplois à venir.